



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## DEMANDE D'ADMISSION EN FRANCHISE DE DROITS ET TAXES

*(à compléter par le bénéficiaire)*

*Cette demande doit être établie lors de chaque importation par le responsable de l'établissement bénéficiaire et produite à l'appui de la déclaration d'importation.*

La présente demande porte sur les articles 44 à 52 et 57 et 58 du règlement (CE) n° 1186/2009 en date du 16 novembre 2009 et du règlement d'exécution (UE) n°1225/2011 de la Commission du 28 novembre 2011.

**1. Pour les organismes agréés par la DGDDI (le cas échéant) :**

– référence du courrier d'agrément :

– date de délivrance :

**2. Organisme importateur :**

NOM ou RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

EORI (facultatif) :

**3. Bureau de dédouanement :** *(nom du bureau – ville)*

**4. Renseignements sur le matériel** *(joindre tout dossier technique justifiant le caractère scientifique ou médical du matériel)*

NOM du fabricant :

NOM du fournisseur (le cas échéant) :

Adresse(s) :

Numéro de nomenclature combinée supposé :

Usage précis auquel est destiné le matériel :

Le lieu où l'instrument ou appareil doit être utilisé :

**5. Renseignements sur le donateur** (instruments et appareils médicaux) :

NOM ou RAISON SOCIALE

ADRESSE :

**6. Inventaire des marchandises** *(a minima, préciser la nature. Une liste complémentaire peut être jointe dans une demande complémentaire) :*

	Nature / désignation commerciale	Origine/ provenance	Quantité	Poids	Valeur unitaire
1					
2					
3					
4					
Valeur totale					



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ci-dessous, l'attestation de prise en charge dûment complétée et signée en date du :

A	Le	Signature du responsable ou Cachet de l'organisme	

Décision du bureau	
Date	

	Avis du service commun des laboratoires (le cas échéant)
Avis :  Date :  En cas d'avis défavorable, motif du refus :	



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Vu le règlement (CE) n° 1186/2009 en date du 16 novembre 2009 ;  
Vu le règlement d'exécution (UE) n° 1225/2011 de la Commission du 28 novembre 2011.

Je soussigné (*nom, prénom, qualité*), chef de (*établissement ou organisme destinataire*) [ou représentant habilité de] (*chef de l'établissement ou organisme destinataire*), certifie avoir pris connaissance des obligations qui incombent à mon établissement (ou organisme) du fait de l'admission en franchise de

.....

certifie que :

*(instruments et appareils scientifiques)*

– ces marchandises sont importées exclusivement à des fins non commerciales ;

ou

*(instruments et appareils médicales)*

– ces marchandises sont adressées à titre de don;

– le donateur n'est lié en aucune façon au fabricant des instruments ou des appareils pour lesquels l'admission en franchise de droits à l'importation est demandée ;

– le don des instruments ou appareils considérés ne recouvre aucune intention d'ordre commercial de la part du donateur .

et m'engage :

– à enregistrer ces marchandises dans la comptabilité matières de l'organisme ;

– à tenir cette comptabilité à la disposition des agents des douanes et à faciliter leur contrôle ;

– à ne pas prêter, louer ou céder, même à titre gratuit, ou utiliser à d'autres fins que celles prévues, les marchandises/matériels importés sans avoir acquitté les droits et taxes en vigueur à la date du prêt, de la location, de la cession ou de l'utilisation non conforme des objets ;

– à acquitter les droits et taxes sur les marchandises/matériels si les conditions requises pour bénéficier de la franchise ne sont plus remplies ;

– d'acheminer directement ces objets jusqu'au lieu de destination déclaré.

Je m'engage à me conformer à l'ensemble des dispositions rappelées précédemment.

A \_\_\_\_\_, le

*(Nom, Prénom, Qualité, Signature, Cachet officiel de l'organisme)*